ACCUEILLIR

Bienvenue dans le service d'**Urologie**

7ème étage - Ascenseurs C

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

PRÉSENTATION

L'ensemble de l'équipe soignante veille à ce que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions. Ce livret a pour but de faciliter votre séjour et celui de vos proches.

Composition de l'équipe soignante

• Médicale

Pr Arnaud MÉJEAN : Chef de service — Secrétariat ✆ 01 56 09 54 02

Adjoints

Pr Marc-Olivier TIMSIT	Secrétariat ✆ 01 56 09 56 45
Pr Nicolas THIOUNN	Secrétariat ✆ 01 56 09 54 48
Dr Eric FONTAINE	Secrétariat ✆ 01 56 09 54 68
Dr Michel PIÉTAK	Secrétariat ✆ 01 56 09 56 45
Dr Eric MANDRON	Secrétariat ✆ 01 56 09 54 68
Dr Jean-Charles MIKAELIAN	Secrétariat ✆ 01 56 09 56 45
Dr Frédéric NOLLET	Secrétariat ✆ 01 56 09 54 68
Dr François AUDENET	Secrétariat ✆ 01 56 09 54 02
Dr Sophie HUREL	Secrétariat ✆ 01 56 09 56 45

Chefs de Clinique Assistant (CCA)

Dr : ..... — Secrétariat ✆ 01 56 09 54 68

Urologue de garde — Secrétariat ✆ 01 56 09 58 30

• Paramédical

Cadre de santé	✆ 01 56 09 56 85
Secrétaire hospitalière	✆ 01 56 09 56 96
Coordinatrice de la programmation des interventions chirurgicales	✆ 01 56 09 56 53
Poste de soins hospitalisation	✆ 01 56 09 56 78
Bureau des rendez-vous de consultations et consultation annonce	✆ 01 56 09 56 51
Assistante sociale	✆ 01 56 09 56 74
Psychologue	✆ 01 56 09 33 86
Stomathérapeute	✆ 01 56 09 56 78

Le service

Nombre de lits : 27 lits d'hospitalisation.
Unité d'hospitalisation traditionnelle comprenant 21 chambres individuelles dont 4 avec possibilité de lits d'accompagnant et 3 chambres doubles.
Les chambres sont climatisées.

Pathologies traitées essentiellement :
- Le service prend en charge toutes les pathologies de l'appareil urinaire masculin et féminin.
- Il est un centre de référence en cancérologie urinaire et notamment pour le rein, la prostate et le cancer testiculaire.
- Le service d'urologie est au 1er plan européen dans la prise en charge des cancers du rein, des maladies rénales et de la transplantation rénale.

VOTRE ADMISSION

Les documents et les objets à apporter

• **Aux admissions**
- pièce d'identité
- carte de sécurité sociale / carte de CMU
- carte de mutuelle

• **Dans le service :**
- Documents médicaux (ordonnances, examens biologiques, radiologiques…) Assurer vous que les résultats de l'ECBU ont bien été faxés au bureau des programmations des interventions chirurgicales (cf: convocation). En l'absence de ces résultats, une reprogrammation de l'intervention sera évoquée.
- Traitement(s) personnel(s) avec ordonnance(s). Celui-ci sera stocké le chariot de soins de l'infirmier(e) du service afin d'éviter des interactions avec les éventuels traitements administrés lors de votre hospitalisation.

- Nécessaire de toilette : l'hôpital ne fournit pas le linge de toilette. Nous vous conseillons de vous munir de votre linge de corps, linge de nuit, nécessaire de toilette. (cf annexe 1)

- Effets personnels : **vous devez éviter d'apporter des effets ou objets de valeur.**

Formalités administratives d'admission

• **Le jour de votre entrée, venez à l'heure fixée sur votre convocation et faites votre admission avant de vous présenter dans le service d'Urologie (7ème étage Ascenseurs C) si celle-ci n'a pas été faite au préalable par mail ou par courrier.**

- rendez-vous au Pôle d'Orientation Médico-Administratif **C** (POMA C) :
Tel: 01 56 09 20 01
Fax : 01 56 09 30 85.
Il assure également la permanence des admissions et des sorties :
Localisation : Rez-de-chaussée , rue hospitalière Porte 38
Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h à 17h30
- *Samedi de 9h à 17h30*
- *Dimanche et jours fériés de 9h30 à 18h30*

En dehors de ces horaires, s'adresser à l'accueil central (ascenseur A)

Les agents des admissions sont à votre disposition pour vous apporter des renseignements d'ordre administratif et financier. Vous avez la possibilité de faire une demande de chambre particulière *(environ 70€ par jour tarif 2018)*.
Elle vous sera attribuée dans la limite des places disponibles. Votre demande doit être formulée avant votre hospitalisation lors de votre consultation avec le chirurgien
(à défaut, Auprès de l'infirmière coordinatrice du parcours patient ou de la secrétaire médicale).
De même si vous désirez une chambre dite «accompagnante» *(environ 35€ par jour, sans les repas, tarif 2018)*. Cette dernière vous sera également attribuée dans la limite des places disponibles, merci de joindre le cadre du service le matin de votre hospitalisation.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

Votre préparation

• Le médecin viendra à votre rencontre, n'hésitez pas à lui poser toutes les questions qui restent encore en suspend.

• Vous rencontrerez l'anesthésiste pour la seconde consultation.

• L'équipe soignante procèdera, si besoin, à la dépilation de la région opératoire (retrait des poils à l'aide d'une tondeuse).

• Si vous avez du vernis aux ongles des pieds et/ou des mains, vous devez le retirer afin de ne pas gêner la surveillance de votre anesthésie.

• Un repas vous sera servi le soir selon votre régime.

• Vous devez prendre une douche avec lavage des cheveux, en insistant au niveau des aisselles, des parties intimes et des zones opératoires avec un savon antiseptique qui vous sera remis par un soignant. Cette douche est un impératif pré-opératoire pour limiter les risques d'infection à partir de microbes habituellement présents sur la peau. **Tout refus ou non-respect de ces règles d'hygiène pourrait entraîner l'annulation de l'intervention.**

• **Vous devez rester à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer, ni chewing gum, ni cigarette Électronique) à partir de minuit.**

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

En fonction de l'heure de votre intervention, l'équipe soignante vous demandera :

- d'uriner.
- de prendre une douche pré-opératoire.
- d'effectuer un brossage des dents.

- de vous vêtir d'une chemise de bloc opératoire à usage unique remise par l'équipe soignante, de mettre vos «bas de contention» (bas anti-thrombotiques, lorsqu'ils vous sont prescrits) et vérifiera la lisibilité de votre bracelet d'identification.

- assurez-vous de ne porter ni maquillage, ni bijou, ni prothèse, ni sous-vêtement, ni pince à cheveux, ni piercing (attachez vos cheveux avec un élastique s'ils sont longs).

- aucun médicament ne doit être pris sans en avoir avisé l'infirmier(e).

- vos prothèses dentaires, auditives, oculaires, lentilles et lunettes doivent être rangées le jour de l'intervention dans leurs étuis respectifs, puis déposées dans vos bagages. Pour disposer d'une boîte pour ranger vos prothèses dentaires, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.
Vous êtes prêt(e) pour votre intervention chirurgicale, l'infirmier(e) vous donnera une prémédication (Médicament destiné à vous relaxer) si celui-ci vous a été prescrit.

L'équipe de brancardiers vous accompagnera dans votre lit au bloc opératoire (sans votre oreiller).

A la suite de votre intervention, le passage en salle de réveil est obligatoire durant quelques heures, voire une nuit complète pour surveillance.
L'équipe soignante se tiendra à la disposition de vos proches pour donner de vos nouvelles. Cependant, il est souhaitable, si vos proches sont nombreux, que l'un d'entre eux soit l'interlocuteur référent du service et qu'il communique les informations aux autres membres de la famille. Conformément à la législation sur le secret médical, aucune information d'ordre médicale ne peut être fournie par téléphone.

A VOTRE ARRIVÉE DANS LE SERVICE

• Vous serez accueilli par un membre du personnel soignant (secrétaire hospitalière, aide-soignant ou infirmier). il revérifiera votre identité, et vous demandera de renseigner la personne de confiance et à la personne référente. Il vous accompagnera ensuite dans votre chambre.

• L'infirmier vous informera sur le déroulement de votre prise en charge de l'entrée à votre sortie.

• Vos traitements personnels, ainsi que les ordonnances seront à remettre à l'infirmier afin de sécuriser la dispensation des médicaments et d'éviter des interactions avec les traitements qui pourront vous être administrés lors de vos hospitalisations…

• Un bracelet d'identification vous sera proposé. Il est une mesure de sécurité tout au long de votre hospitalisation. Vous le porterez tout au long de votre séjour.

• Un inventaire sera fait par un soignant en votre présence. Il vous sera demandé de regrouper vos effets personnels dans votre valise ou votre sac, en différenciant vos vêtements de vos affaires de toilette si un changement de chambre doit être envisagé avant votre retour du bloc opératoire.

• Sécurisez votre argent, vos bijoux et valeurs en les déposants (attention, le coffre ne peut contenir une tablette ou un ordinateur).

- soit dans celui de la chambre ou en les remettants à votre famille ou vos proches.
- soit au coffre de l'hôpital, auprès de la régie 01 56 09 50 13

*Localisation : Rez-de-chaussée / Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 17h (**présentation d'une pièce d'identité**)*

La régie est fermée les samedis, dimanches et jours fériés.
Aucun objet ne peut être récupéré.

• Location de télévision : elle peut se faire soit directement de votre chambre en suivant les inscriptions présentes sur le téléviseur, soit en vous rendant à l'accueil central
Localisation : Rez-de-chaussée. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h30.

• Activation du téléphone fixe : elle se fait auprès de l'accueil central. Les téléphones portables sont tolérés.

VOTRE SÉJOUR

Les soins

Lors de votre hospitalisation, si des interrogations persistent, n'hésitez pas à contacter le responsable de l'unité d'hospitalisation ou le personnel. Chacun fera le maximum pour vous apporter une réponse, un soutien, une aide.

- Les soins sont effectués à différents moments de la journée et de la nuit.

Lors de leurs pratiques, nous demandons aux visiteurs et accompagnants de quitter provisoirement la chambre, un soignant viendra les chercher lorsque les soins seront terminés.

- Un chirurgien évaluera votre état de santé quotidiennement. Si nécessaire, l'équipe soignante fera appel à l'équipe douleur et/ou à d'autres professionnels de l'établissement (kinésithérapeute, diététicien(ne), psychologue...).

Il est également possible de prendre rendez-vous avec votre médecin référent auprès du secrétariat.

Les visites

- Les visites sont autorisées de 13h30 à 20h. Dans la mesure du possible, évitez les visites le matinafin de ne pas perturber les soins.

- Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre de visiteurs à 3 personnes maximum par chambre.

- Pour la présence d'enfants de moins de 15 ans, merci de contacter l'équipe de soins.

- Par mesure d'hygiène, les plantes et fleurs ne sont pas autorisées.

- Si des précautions d'hygiène complémentaires sont nécessaires pour la prise en charge des patients (pancartes blanche, jaune, orange, bleue ou verte), veuillez respecter les mesures recommandées.

VOTRE SORTIE

• Elle sera organisée le matin vers 12h, sauf cas particuliers.

• Le retour à domicile s'organise préférentiellement la veille pour le lendemain (il arrive parfois qu'il puisse se décider après la visite médicale le jour même).

• Le transfert dans une autre structure d'accueil (service, hôpital, maison de convalescence...) pourrait être discuté par le médecin en fonction de vos besoins médicaux et selon la disponibilité de la structure accueillante.

• Vos **papiers de sortie** : Ordonnances, consignes de sortie, prochains rendez-vous, arrêt de travail, bon de transport si nécessaire – (le bon de transport est une prescription médicale) vous seront remis par l'infirmier(e) et/ou le médecin.

• N'oubliez pas de **reprendre vos clichés radiologiques**, TDM , echographie,... que vous nous avez apportés.

Vos **traitements personnels** apportés lors de votre arrivée vous **seront rendu sauf** si la prescription médicale a été modifiée. N'hésitez pas à nous les demander.

• Avant de quitter l'hôpital vous devez faire votre «sortie administrative» au POMA C, rez-de-chaussée avec votre fiche individuelle, signée par le médecin. (Si le POMA C est fermé, s'adresser à l'accueil central, rez de chaussée, ascenseur A)

• Afin d'optimiser votre prise en charge, transmettez le compte-rendu d'hospitalisation et le compte-rendu opératoire à votre médecin traitant.

Annexe 1

Mon trousseau pour mon hospitalisation en urologie

Gel douche		Rasoir / Mousse à raser	
Shampooing		Prévoir un pyjama avec un short ou une chemise de nuit pour les femmes. Cela facilite l'habillage	
Brosse à dents / Dentifrice		2 serviettes de toilette	
Déodorant		Chaussons	
Brosse à cheveux			

Pour d'autres renseignements, nous vous invitons à consulter le livret d'accueil de l'hôpital ou à vous adresser à l'équipe

Les informations concernant votre dossier médical feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'équipe médicale qui vous suit, à l'administration de l'hôpital (n° CNIL 1244068) et à la base nationale anonymisée de donnée Epithor (n° CNIL 809833)

Vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant au bureau des droits des usagers de l'hôpital européen Georges-Pompidou et tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical (article 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

VOS NOTES

Hôpital européen Georges-Pompidou
20 rue Leblanc 75015 Paris
Standard : 01 56 09 20 00

MAISON D'INFORMATION EN SANTÉ EN CANCÉROLOGIE

Maison d'Information en Santé

Pour s'informer sur les maladies cancéreuses, leurs traitements, leurs problématiques et les solutions à y apporter.

La Maison est ouverte tous les jours de 9h à 16h30
Située Porte 40 au RdC, au niveau de la Cafétéria secteur D.
✆ 01 56 09 51 06
✉ mis.hegp@aphp.fr

N'hésitez pas à venir nous voir et nous proposer les thèmes que vous souhaiteriez aborder et qui vous tiennent à coeur !

Hôpital européen Georges-Pompidou AP-HP

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Ce livret a été conçu pour faciliter votre séjour

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction que vous recevrez via votre boite mail lors de votre sortie.

APHP CENTRE UNIVERSITAIRE DE PARIS
Hôpitaux Universitaires Paris Ouest. HEGP (AP-HP)
Département Médico-Universitaire (DMU) Hématologie - Cancérologie spécialités.
Urologie / APHP centre.
Communication. Janvier 2020